

Sanction dans le secteur du jambon et de la charcuterie

Publié le 17 juillet 2020

- [Partager sur Twitter \(nouvelle fenêtre\)](#)
- [Partager sur LinkedIn \(nouvelle fenêtre\)](#)
- [Partager sur Facebook \(nouvelle fenêtre\)](#)

Image



L'Autorité a sanctionné le 16 juillet 2020 un cartel impliquant 12 groupes du secteur du jambon et de la charcuterie à hauteur de 93M€.
